



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Interprétation de la motivation morphologique des temps-*tenses* français sous l'angle de la linguistique cognitive¹

YING Xiaohua

Université Jiangnan, Chine
christineying@sina.com

Reçu le 27-02-2017 / Évalué le 12-04-2017 / Accepté le 20-06-2017

Résumé

La motivation morphologique désigne la relation logique entre la forme (le signifiant) et le concept (le signifié) d'un signe linguistique. Elle implique que le concept du signe pourrait être dégagé à l'aide de l'analyse de sa forme. En se fondant sur les connaissances de la linguistique cognitive, le présent article découvre deux groupes de marqueurs temporels dans les temps français et réussit à interpréter le mécanisme cognitif de leur transformation. Il révèle qu'une correspondance biunivoque se trouve entre la forme des verbes et son concept temporel, autrement dit, la motivation morphologique existe dans la transformation des temps français.

Mots-clés : linguistique cognitive, motivation morphologique, temps français, marqueur temporel

从认知语言学角度阐释法语时态的形态理据

摘要：形态理据是语言符号形态（能指）与意义（所指）之间的关联，它说明语言符号的意义可以通过对其形态构成进行分析获得。本文运用认知语言学的相关知识论证了法语中两组时态标记产生的动因，解释了法语时态转变和形态变化的认知机制，揭示了法语动词形态与其表达的时间概念间的对应关系，得出法语时态存在形态理据的结论。

关键词：认知语言学；形态理据；法语时态；时态标记

Interpretation of the Morphological Motivation in French Tenses from the Perspective of Cognitive Linguistics

Abstract

In linguistics, the morphological motivation is the relationship between the form (signifier) and the meaning (signified) of a linguistic symbol. It reveals that the meaning of a linguistic symbol can be deduced from the analysis of its form. Based

on the knowledge of cognitive linguistics, we find two groups of tense markers in French and discover the cognitive mechanism of French tenses' transformation. In this way, a correspondence between the verbal form and its time concept, in other words, the morphological motivation exists in the conjugation of French tenses.

Keywords: cognitive linguistics, morphological motivation, French tenses, tense marker

Introduction

La complexité des temps-*tenses* français constitue sans aucun doute une grande difficulté dans l'enseignement/apprentissage du FLE. Sous l'influence de la grammaire normative (dite aussi grammaire prescriptive) et de la linguistique formelle, l'enseignement/apprentissage traditionnel des temps-*tenses* met l'accent sur la connaissance des règles de grammaire, il n'arrive pas à révéler les raisons cognitives sous-jacentes de ces règles, autrement dit la motivation linguistique de ces règles. Par contre, la linguistique cognitive qui offre un nouvel horizon pour mieux connaître la langue, ne se contente pas de la description de la langue, mais se voue aussi à la recherche des explications ou de la motivation cognitive se cachant derrière les phénomènes linguistiques. Elle se dote d'une mission explicative, ce qui est considéré comme un progrès dans l'évolution des théories linguistiques² (Zhao, 2000 :11-12). Le présent article vise à interpréter la formation des temps-*tenses* français sous l'angle de la linguistique cognitive afin de déceler la motivation linguistique de la formation des temps-*tenses* en français, mais il ne traite pas la flexion verbale en fonction du sujet, ni la flexion aspectuelle du verbe³.

1. Linguistique cognitive et motivation linguistique

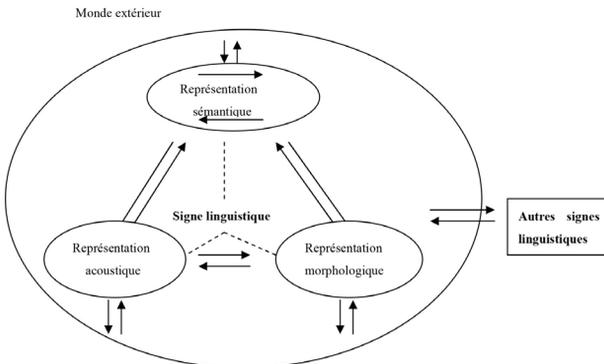
La « motivation » est un terme important, introduit par Saussure pour la première fois en linguistique pour désigner un arbitraire relatif ou argumentatif entre le signifiant (image acoustique) et le signifié (concept sémantique) du signe linguistique. Bien que Saussure avoue qu'il existe une motivation relative dans l'évolution diachronique de la phonétique et dans la formation des mots composés, il souligne le trait arbitraire du signe linguistique qui existe dans toutes les langues.

La linguistique cognitive met en cause l'arbitraire de Saussure et croit que les plurilexèmes sont souvent motivés et que même les monolexèmes ne sont pas tous arbitraires. Il est à noter que *la motivation linguistique* définie par la linguistique cognitive ne désigne pas un reflet direct du monde extérieur par les signes linguistiques, mais qu'elle reflète la manière d'appréhender le monde chez les êtres humains.

Actuellement, les recherches sur la motivation linguistique sont fructueuses. La motivation définie par Saussure qui ne se limite qu’au niveau lexical, par exemple, la motivation phonologique des mots, est considérée comme la motivation linguistique au sens strict (Yan, 2000 : 3). Au sens large, la motivation linguistique doit posséder un champ d’études plus large qui concerne des signes linguistiques dépassant les mots, tels que plurilexème⁴, locution, syntagme, phrase et même texte.

Par ailleurs, selon Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 33), le signifiant du signe linguistique est composé d’un signifiant oral et d’un signifiant graphique, ce qui correspond à la division de la représentation perceptive des formes en formes orale et écrite, proposée par Gineste & Le Ny (2002 : 107). Ainsi, nous croyons que le signe linguistique est composé de trois composantes : représentation acoustique (signifiant oral), représentation morphologique (signifiant graphique) et représentation sémantique. La motivation linguistique, au sens large, ne se limite pas à la relation logique entre l’image acoustique et le concept, mais comprend diverses relations logiques existant entre le signe linguistique et le monde extérieur (soit la *motivation externe*, qui révèle la relation entre les signes et leurs référents dans le monde réel) ; entre le signe linguistique en question et d’autres signes (ex : *motivation morphologique* existant parmi des mots partageant le même radical, tels qu’*enseigner, enseignant, enseignement*) ; entre les différentes composantes d’un signe (ex : *motivation phonographique* qui révèle la relation entre les phonèmes et les graphèmes, *motivation morphologique* qui dévoile le lien entre le sens et la forme, etc.) et même à l’intérieur d’une seule composante (ex : *motivation sémantique* qui dégage les liens entre les sens différents d’un mot polysémique).

La figure ci-dessous nous montre le champ d’études de la motivation linguistique au sens large. Les flèches représentent les relations ou les motivations existant entre les différents éléments.



(figure 1)

La motivation « peut avoir une fonction non seulement descriptive, mais aussi mémorielle » (Cotaud, 1998 : 60), elle nous permet de percevoir les secrets de la langue et d'améliorer ainsi notre compréhension des langues (Wang et Si, 2002 : 275). Dans l'apprentissage des langues, « la recherche ou l'explication des motivations est susceptible d'aider l'apprenant dans la compréhension (notamment des réseaux sémantiques, des connotations) » (Achard-Bayle, 2009 : 55). Elle diminue ainsi la difficulté de l'apprentissage, fait mieux maîtriser les règles et enfin garantit une réussite d'apprentissage.

2. A la recherche de la motivation morphologique des temps-*tenses* français

La motivation morphologique qui se classe parmi les motivations linguistiques internes indique que le sens du signe pourrait être dégagé à l'aide d'une analyse de la forme du signe. Avant, les recherches sur la motivation morphologique se penchaient surtout sur la formation des mots. Etant donné que les temps-*tenses* français sont traduits par la flexion verbale, si le radical du verbe est considéré comme un monolexème, la flexion pourrait être comparée au suffixe ou préfixe. Ainsi, ayant un caractère identique à la formation des mots dérivationnels et composés, celle du temps-*tense* des verbes permet aussi une recherche de la motivation morphologique.

A la différence des autres mots, les verbes possèdent deux types de sens : sens conceptuel intrinsèque qui renvoie au sens propre du verbe et sens temporel, aspectuel ou modal qui se modifie en fonction du temps-aspect-modalité. Le présent article ne traite que le sens temporel du verbe et considère la formation des temps-*tense*, comme le signifiant et le sens temporel/la temporalité de cette formation comme le signifié. Il a pour objectif de rechercher la relation entre ce signifiant et ce signifié, soit la motivation morphologique des temps-*tenses* français.

2.1. Hypothèses sur les marqueurs de temps-*tenses* français

Il existe deux façons différentes pour exprimer la temporalité en langue : la première utilise des adverbes et des locutions adverbiales ou prépositionnelles, tels que *avant*, *hier*, *il y a plusieurs années*, *en 2000*, etc. ; la seconde fait appel à l'emploi des marqueurs temps-*tense* adhérant aux verbes. La première reflète explicitement le concept de temps-*time*, tandis que la seconde l'interprète d'une manière implicite qui demande une analyse intentionnelle de la forme du verbe à l'interlocuteur. Selon Langacker (2001 : 260), il n'existe que deux marqueurs² de temps-*tenses* en anglais : celui du présent et du passé, parmi lesquels le premier est discret³, donc souvent appelé marqueur zéro et le second est explicite et renvoie à *-ed* dans le *past tense*.

Ayant beaucoup de ressemblances avec l'anglais, le français devrait aussi avoir des marqueurs temporels dont l'ajout ne modifie point le sens intrinsèque du verbe, mais attribue un sens temporel au verbe.

Dans l'indicatif, par rapport au présent, quatre temps-*tenses* expriment le passé : *passé récent*, *passé composé*, *imparfait* et *passé simple*. Mais la formation du *passé récent* a recours à la structure « *venir de* + verbe à l'infinitif » dans laquelle la partie *venir de* signifie « venir ici d'un point de départ », par conséquent, « *venir de* + verbe à l'infinitif » signifie naturellement « venir ici de l'accomplissement d'une activité ». Ainsi, *venir de* garde son sens propre et au lieu d'être adhérent au verbe, il peut être considéré comme une structure indépendante, c'est pourquoi nous ne le catégorisons pas dans les marqueurs de temps-*tense* français.

Pour les trois autres temps-*tenses*, il est facile de trouver leur marqueur : 1. la structure « *avoir / être* + participe passé » dans le passé composé ; 2. la terminaison de l'imparfait ; 3. la terminaison du passé simple. Prenons l'exemple de la conjugaison du verbe *parler* à la troisième personne singulière, ces trois marqueurs se voient dans les formes suivantes : *il a parlé* ; *il parlait* et *il parla*. Mais parmi ces trois marqueurs, lequel est essentiel pour signifier la temporalité passée ?

Par rapport au présent, le temps-*tense* de référence, *l'imparfait* indique les actions secondaires qui pourraient être enlevées sans abîmer l'intégralité du récit. Il exerce un effet minimal sur l'état actuel. En ce qui concerne *le passé simple*, il décrit des activités situées dans un passé lointain par rapport à la situation actuelle. Son influence sur le présent est moindre. Comme le passé simple est rarement utilisé dans la communication quotidienne, nous pourrions même le considérer comme un temps archaïque issu du français ancien. Différent de ces deux temps, *le passé composé* décrit les activités qui se passent dans un passé récent et possède un lien plus étroit avec le présent.

De plus, nous trouvons un phénomène intéressant dans la formation du temps-*tense* passé dans quelques langues. En français, la structure « *avoir / être* + participe passé » est utilisée pour former le passé composé. En anglais, la même structure existe pour former le passé réalisé : « *has / have* + *done* ». Et dans certains dialectes chinois, on utilise le caractère « 有 », équivalent d'*avoir* en chinois, pour marquer un fait réalisé, tels que “我有吃饭”(je *avoir manger*), “我有给他写信, 但他没有回” (je *avoir lui écrire, mais il ne pas avoir répondre*). Dans ces trois langues, les auxiliaires utilisés pour marquer le fait passé : « 有 », « *has / have* » et « *avoir / être* » possèdent le même sens, soit « une réalité ou une existence réelle ». Est-ce une coïncidence ? Pas forcément, c'est probablement une convergence de la cognition humaine.

Taylor (1996) a effectué une analyse sur *have* et croit qu'il est un marqueur grammatical possédant un sens de l'antériorité à l'issue d'une évolution d'un mot plein (ou lexème autonome) à un mot vide. Nous croyons qu'un processus identique existe probablement aussi dans l'évolution d'*avoir* et *être* dans la langue française. Et en chinois, ce processus s'avère plus radical et conduit à une disparition totale de l'auxiliaire.

De plus, nous constatons que dans la langue française, beaucoup de temps-*tenses* exprimant l'antériorité, possèdent une structure similaire à celle du passé composé, tels que le plus-que-parfait, le passé surcomposé, le futur antérieur, etc. Ainsi supposons-nous que la formation « *avoir/être + participe passé* » est le marqueur essentiel pour exprimer l'antériorité dans le français, tandis que la terminaison de l'imparfait est considérée comme marqueur secondaire⁴.

A la différence de l'anglais, le temps-*tense* du futur ne fait pas appel à l'emploi des verbes modaux, malgré sa connotation de volonté subjective 5. Ainsi, on suppose l'existence des marqueurs du futur dans le français, qui sont sans aucun doute la structure de « aller + infinitif » dans le futur proche et la terminaison du futur simple. Prenons encore l'exemple du verbe *parler*, ses transformations à la troisième personne du singulier « il va parler » et « il parlera » nous montrent l'ajout de ces marqueurs. En considérant l'ampleur de l'utilisation du futur simple dans le français, nous supposons que la terminaison du futur simple soit le marqueur essentiel et que la formation du futur proche soit le marqueur secondaire pour marquer la temporalité de futur dans le français.

Ainsi obtenons-nous deux groupes de marqueurs de temps-*tenses* dans la langue française.

- Groupe 1. a. Marqueur essentiel de l'antériorité : *avoir / être + participe passé* ;
b. Marqueur secondaire de l'antériorité : *ais, ais, ait, ions, iez, aient* ;
- Groupe 2. a. Marqueur essentiel du futur : *ai, as, a, ons, ez, ont* qui adhèrent à l'infinitif ;
b. Marqueur secondaire du futur : *aller + infinitif*.

2.2. Interprétation des marqueurs de temps-*tenses* français du point de vue cognitif

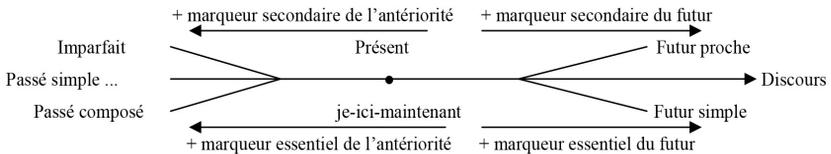
D'après la linguistique cognitive, le langage est un système symbolique qui reflète le monde réel, non pas directement par l'intermédiaire de la cognition humaine. « La langue n'est pas simplement un outil de communication, elle reflète aussi la

perception du monde ayant cours dans une communauté culturelle donnée ... Quand nous parlons, notre position dans l'espace et dans le temps nous sert de point de repère pour situer d'autres entités dans l'espace et dans le temps ». (Delbecques, 2002 : 15, 20) Autrement dit, *je-ici-maintenant* est le point de référence de notre perception du monde. C'est la vision égocentrique des êtres humains.

Employé dans les temps grammaticaux, ce principe se traduit par le fait que le moment où l'on parle est le moment repère, traduit par le présent. Toutes les autres activités trouvent leur position temporelle par rapport à ce moment. Et pour marquer l'écart temporel entre le moment de l'énonciation et les autres moments, il faut ajouter des marqueurs de temps-*tense*.

Langacker (2001 : 260) interprète un marqueur de temps-*tense* comme un cadre temporel immédiat imposé à l'action. Ce cadre doit se localiser en se référant au moment de l'énonciation. Un temps-*tense* passé renvoie à un cadre immédiat antérieur au moment de l'énonciation, tandis que le *présent* précise que son cadre immédiat coïncide avec le moment de l'énonciation. En tant que moment de référence, le *présent* pourrait ne pas avoir de marqueur de temps-*tense*, tandis que pour les moments d'antagonisme, il est nécessaire d'ajouter un marqueur pour qu'ils soient différents du premier. L'ajout des marqueurs de temps-*tense* qui met en relief l'écart temporel entre le moment de l'énonciation et le moment de l'événement correspond au besoin de la discrimination, une des phases importantes dans la conceptualisation humaine.

Si l'on utilise un axe pour localiser les différents temps-*tenses*, le milieu de l'axe est le moment de l'énonciation, reflété par le *présent*. En ajoutant les différents marqueurs de temps-*tense*, nous obtenons les différents temps-*tenses* passés et futurs dans la langue française :



(figure 2)

Il est à noter que la référence au moment de l'énonciation est implicite. Elle n'a pas besoin d'être évoquée dans le discours. Par exemple, dans « J'ai rencontré Paul », en composant la phrase, l'énonciateur compare le moment de sa rencontre et le moment où il parle et il en conclut que le premier se localise avant le deuxième. Ainsi, il décrit sa rencontre avec le *passé composé*. Il se peut que cette comparaison

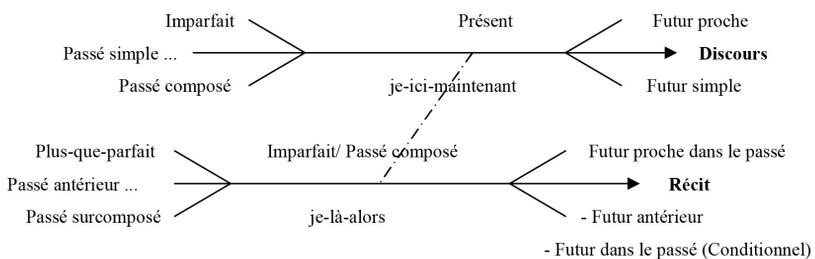
devienne si naturelle qu'elle se passe sans que le locuteur en ait conscience. Mais lorsqu'on rapporte un discours, le temps-*tense* de l'énonciation indirecte (*il a dit...*) apparaît explicitement dans la phrase et sert de point de référence aux autres événements. Par l'intermédiaire du temps-*tense* de l'énonciation indirecte, les autres événements établissent un lien temporel avec l'énonciation actuelle. Prenons un exemple pour l'illustrer :

Ex : Il a dit qu'il *avait acheté* une voiture et qu'il *voyagerait* en voiture pendant les vacances.

Dans cette phrase, l'énonciation indirecte se passe dans le passé par rapport au moment de l'énonciation directe ou actuelle. Son temps-*tense*, passé composé, devient l'axe de référence explicite pour les autres événements ; l'*achat de voiture* se passe avant cette énonciation, tandis que le fait de *voyager* doit avoir lieu après. Il est naturel que par rapport au moment de l'énonciation actuelle, leurs temps-*tenses* renvoient respectivement à un *passé dans le passé* et un *futur dans le passé*.

Ainsi, le jalonnement de l'énonciation indirecte modifie la comparaison monodimensionnelle entre les événements et le moment de l'énonciation actuelle et met en avant l'ordre temporel des différents événements.

Le principe de la transformation de l'énonciation directe en énonciation indirecte peut s'expliquer par la projection de l'axe du discours sur celui du récit :



(figure 3)

Dans cette projection, le point de référence *je-ici-maintenant* devient *je-là-alors* et le discours d'ici devient le récit d'alors. *Le présent* du discours se projette dans le passé et devient enfin *l'imparfait* ou *le passé composé*. Les autres temps de l'axe du discours avancent aussi dans le passé, d'où les différents temps-*tenses* français qui signifient *passé dans le passé* ou *futur dans le passé*, etc.

2.3 Vérification des marqueurs de temps-*tense* français

Si l'hypothèse des deux groupes de marqueurs de temps-*tense* français s'avère raisonnable, la projection ou la transformation des différents temps-*tenses* de l'axe du discours sur l'axe du récit devrait se réaliser par l'ajout des marqueurs de l'antériorité. Le tableau suivant prouve cette transformation.

Temps- <i>tenses</i> originaux sur l'axe du discours	Ajout du marqueur de temps- <i>tense</i> français	Transformation verbale	Temps- <i>tenses</i> nouveaux sur l'axe du récit
Imparfait	Marqueur essentiel de l'antériorité : Auxiliaire + participe passé	<i>parlait</i> → avait parlé	Plus-que-parfait
Passé composé		<i>a parlé</i> → a eu parlé	Passé surcomposé
Passé simple		<i>parla</i> → eut parlé	Passé antérieur
Futur simple		<i>parlera</i> → aura parlé	Futur antérieur
Passé composé	Marqueur secondaire de l'antériorité : Terminaison de l'imparfait	<i>a parlé</i> → avait parlé	Plus-que-parfait
Futur simple		<i>parlera</i> → parlerait	Futur dans le passé
Futur proche		<i>va parler</i> → allait parler	Futur proche dans le passé

(Tableau 1)

L'ajout du marqueur secondaire de l'antériorité et des marques de futur est très simple, il suffit d'ajouter la terminaison de l'*imparfait* ou du *futur simple* au verbe principal. Quant à l'ajout du marqueur essentiel de l'antériorité, il comprend deux démarches : la première est d'adopter la forme *auxiliaire + participe passé* dans la formation du temps-*tense* nouveau ; la seconde est de transformer l'auxiliaire au temps-*tense* original. Par conséquent, en accordant le marqueur essentiel de l'antériorité au temps-*tense* original, on réussit à ajouter une temporalité passée.

Nous savons que le *plus-que-parfait* peut signifier à la fois une antériorité par rapport à l'*imparfait* et au *passé composé*. En analysant sa formation, on trouve la justification, car le *plus-que-parfait* est formé par un ajout du marqueur essentiel de l'antériorité à l'*imparfait* ou un ajout du marqueur secondaire de l'antériorité au *passé composé*. Cela explique aussi le lien étroit entre ces trois temps-*tense*. Quant au *passé surcomposé*, malgré sa temporalité (*le passé dans le passé*) identique à celle du *plus-que-parfait*, il s'emploie rarement avec l'*imparfait*, car le manque de lien morphologique entre eux provoque naturellement un manque de lien temporel.

Si les marqueurs de temps-*tense* français existent, la formation des temps-*tenses* dans la description de plusieurs événements devra ressembler soit à une mono-addition, soit à une double addition en mathématiques. Si l'énonciateur préfère une comparaison monodimensionnelle avec le moment de l'énonciation, une seule addition du marqueur suffit pour former les temps-*tenses* des événements (ex : phrases a), mais lorsqu'il voudrait signaler la relation temporelle entre les événements, il pourrait faire appel à une double addition (ex : phrases b).

- a. Il **a pris** son petit déjeuner et il **est parti**.
 (* Il est parti et il a pris son petit déjeuner.)¹⁰
- b. Il **partait** dès qu'il **avait pris** son petit déjeuner.
-

De plus, la différence morphologique entre le *futur dans le passé* et le *futur antérieur* vérifie une fois de plus notre hypothèse. Ces deux temps comprennent tous à la fois un sens futur et un sens passé, par conséquent, leurs formes verbales doivent posséder les deux types de marqueurs. Au *futur dans le passé*, le sens futur domine tandis que le sens passé se retire au second plan, c'est pourquoi on utilise le marqueur essentiel du futur (*infinitif + ai, as, a, ons, ez, ont*) et le marqueur secondaire de l'antériorité (*ais, ais, ait, ions, iez, aient*) pour former ce temps (ex : *il parlerait*). Quant au *futur antérieur*, son sens passé est plus important que celui de futur, c'est la raison pour laquelle le marqueur essentiel de l'antériorité proémine dans sa forme et que le marqueur du futur ne se manifeste que sur l'auxiliaire (ex. : *il aura parlé*).

Enfin, à part l'indicatif, l'ajout des marqueurs de temps-*tense* s'applique aussi dans la formation des différents modes passés :

	Ajout du marqueur essentiel de l'antériorité	
Cond. présent	il parlerait —————> il aurait parlé	Cond. passé
Subj. présent	qu'il parle —————> qu'il ait parlé	Subj. passé
Infinitif présent	parler —————> avoir parlé	Infinitif passé
Impératif présent	(tu) Parle. —————> Aies parlé	Impératif passé
Participe présent	parlant —————> ayant parlé	Participe présent composé

(Tableau 2)

3. En guise de conclusion

Le langage et les signes linguistiques ne sont pas des reflets simples et directs du monde extérieur, ils proviennent d'une conceptualisation de notre perception du monde à l'aide de la cognition humaine. La vision égocentrique décide que les êtres humains ont tendance à observer et agir en se mettant au centre du monde. Cette vision se voit aussi dans les activités langagières. Lorsque les hommes parlent, ils prennent position dans l'espace et dans le temps comme la référence de toutes les autres activités. Le moment de leur énonciation traduit par *le présent* constitue ainsi le point de référence des autres événements. Si l'événement se passe avant ou après le moment de l'énonciation et que cet écart temporel est remarqué par la perception humaine, une discrimination correspondante voit le jour et demande par conséquent un ajout du marqueur de temps-*tense* au *présent*. L'apparition des marqueurs correspond au besoin cognitif des êtres humains.

En nous fondant sur ce principe, nous avons découvert deux groupes de marqueurs de temps-*tense* en français : a. marqueurs de l'antériorité : *l'auxiliaire + participe passé* et la terminaison de l'imparfait (*-ais, -ait, -ions, -iez, -aient*) ; b. marqueurs du futur : la terminaison du *futur simple* (*-erai, -eras, -era, -erons, -erez, -eront*) et *aller + infinitif*. Comme les suffixes collant au radical des mots, les marqueurs de temps-*tense* adhèrent aux verbes. La seule différence, c'est que l'adjonction des suffixes change la catégorie lexicale des mots (ex. : du verbe en nom), mais l'ajout des marqueurs de temps-*tense* modifie le concept temporel du verbe. La découverte des marqueurs de temps-*tense* en français révèle une correspondance parfaite entre la forme et le concept temporel des verbes, soit une motivation morphologique des temps.

Bibliographie

- Achard-Bayle, G. 2009. « La linguistique cognitive et ses applications ». *Les Cahiers d'Acedle, volume 6, n° 2, 2009, Didactique des langues et linguistique*, p.39-67.
- Cotaud, M. 1998. « Deux types de motivation dans quelques langues orientales et autres, Exemple dans le lexique de la flore et de la faune ». In : *Lexique et cognition*. Paris : Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, p.33-60.
- Delbecque, N. 2002. *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : Editions Duculot.
- Gineste, M. D., Le Ny, J.F. 2002. *Psychologie cognitive du langage*. Paris : Dunod.
- Langacker, R.W. 2001. « The English present tense ». *English language and Linguistics*, Volume 5, Issue 2, November 2001. London : Cambridge University Press, p.251-272.
- Langacker, R.W. 2008. *Cognitive grammar A basic introduction*. London: Oxford University Press.
- Lehmann, A., Martin-Berthet, F. 2012. *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*. Paris : Armand Colin.

Wang Ailu, Si Fuzhen. 2002. *Recherches de la motivation linguistique*. Beijing : Maison d'édition des sciences de la société de Chine.

Zhao Yanfang. 2000. *Introduction de la linguistique cognitive*. Shanghai : Edition de l'éducation des langues étrangères de Shanghai.

Yan Chensong. 2000. « Recherche de la motivation linguistique ». *Journal académique de l'Institut des langues étrangères de l'Armée populaire de libération de Chine*, 2000 n° 6. p.1-6.

Notes

1. Cet article a été publié en version chinoise en janvier 2015 dans *Journal académique de l'Institut des langues étrangères de l'Armée populaire de libération de Chine* (p. 115- 121). Le copyright de sa version chinoise appartient ainsi à ce journal académique. Néanmoins, le présent article contient quelques modifications par rapport à sa version chinoise.

2. La grammaire traditionnelle est normative, car elle vise à résumer comment utiliser correctement les règles grammaticales.

3. Il est à noter que dans cet article, le passé composé et l'imparfait sont tous considérés comme temps passés, seulement leur aspect est différent l'un de l'autre.

4. Les mots dérivationnels utilisant des préfixes ou suffixes, les mots composés, ainsi que la conjugaison des verbes, qui recourent à une flexion de la désinence pourraient tous être considérés comme des plurilexèmes.

5. Selon Langacker, l'analyse du marqueur *will* du futur devrait se localiser dans les recherches du système modal.

6. Le marqueur du présent ne se traduit que sur la conjugaison de la troisième personne singulière : « -s/-es ».

7. La formation du passé simple serait sans aucun doute une autre façon de marquer l'antériorité dans le français. Mais comme l'utilisation du passé simple est très limitée, nous la considérons comme un résidu du français ancien dans le français d'aujourd'hui et ne lui accordons pas une grande importance.

8. Le futur proche et le futur simple impliquent en quelque sorte une volonté d'action. Avec le futur proche, la volonté de réaliser l'action est souvent plus forte que celle exprimée par le futur simple.

9. L'idée de cette projection provient de l'instruction de M. Wu Hongmiao, professeur à l'Université de Wuhan. Je tiens à le remercier de son aide.

10. Dans cette situation, l'ordre des phrases doit être identique à celui de l'avènement des faits.